

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

STOP !

Par Profil supprimé Postée le 05/03/2014 10:35

Bonjour, je suis soeur d'un adolescent (adulte desormais) qui a commencé le cannabis il y a 5 ans ..mes parents ont tout fait pour qu'il arrête, il a été interné, il a vu des psychologues, des medecins enfin tout, après son internement, il a réussi à arreter 3 mois, puis à la rentrée des classes il a repris, il suivait plus les cours, il changeait d'orientation tout le temps mais il s'absentait. Actuellement il est en CAP mais il ne va pas faire l'apprentissage.. À la maison il nous fait vivre l'enfer pour de l'argent, tous les jours mes parents, mes grands-parents, moi, on lui donne. On a pas le choix, sinon c'est la guerre, il casse tout, il nous insulte, l'autre jour il a même faillit se suicider pour avoir ce qu'il voulait .. On ne sait absolument plus quoi faire s'il vous plaît aidez-nous ..

Mise en ligne le 06/03/2014

Bonjour,

Votre frère est dépendant au cannabis et, au vu de la situation que vous décrivez, sa consommation est en lien avec un mal-être profond. Il est très probable qu'il utilise ce produit dans un but d'auto-médication, à savoir qu'il lui est actuellement nécessaire pour supporter la souffrance qu'il a en lui. C'est pourquoi il semble "prêt à tout" pour en avoir et qu'il est aujourd'hui dans l'incapacité d'arrêter.

Dans ce cadre, il semble intéressant de moins se centrer sur sa consommation, qui n'est pas la cause du problème, et plutôt sur son mal-être. Cela permettrait peut-être de rétablir des relations un peu plus apaisées. De plus, votre frère a besoin de l'aide de professionnels pour travailler sur sa souffrance, et le fait de se sentir soutenu par la famille pourrait faciliter le fait qu'il entreprenne une telle démarche, dans l'hypothèse où un tel suivi ne serait pas déjà en cours.

En revanche, comprendre votre frère et le soutenir n'implique pas d'accepter sa violence. En effet, nous comprenons que votre famille et vous-même soyez profondément affectés par son comportement. Comme vous semblez une famille soudée, peut-être pourriez-vous réfléchir ensemble à ce qui acceptable ou non pour vous, autrement dit aux limites à poser à votre frère, et aux façons de les imposer. Une des options à envisager pourrait être que votre frère, aujourd'hui adulte, n'habite plus chez vous. Pour réfléchir à votre attitude et aux différentes possibilités, nous vous conseillons de vous faire aider par des professionnels des addictions. Les équipes pluridisciplinaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers) des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) peuvent vous aider en ce sens. Elles proposent des consultations gratuites et confidentielles pour l'entourage des personnes en difficulté avec les addictions.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de plusieurs de ces centres.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, joindre l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe tous les jours de 8h à 2h) pour une écoute et un soutien ponctuels.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE RIMBAUD ET DISPOSITIF TAPAJ - DISPOSITIF DE TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE

2, boulevard des Etats-Unis
42000 SAINT ETIENNE

Tél : 04 77 21 31 13

Site web : www.centre-rimbaud.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (17h dernier rendez-vous) CAARUD 06 29 70 41 17

Accueil avec ou sans rendez-vous possible les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h à 12h30 Uniquement sur RDV les après-midi
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au jeudi animé par l'éducatrice référente et possibilité également les mercredi et vendredi

COVID -19 : Novembre 2022 : accueil en présentiel de préférence sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée